

Compte-rendu du conseil d'administration du lundi 2 juillet 2024

18 membres sur 30 sont présents. Le Quorum est atteint Monsieur DOUAY, Principal du collège et Président du CA ouvre la séance à 16h05.

Madame BARBIER et Monsieur DOUAY sont nommés secrétaire de Séance.

I. Adoption de l'ordre du jour.

Monsieur DOUAY présente le projet d'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du compte-rendu du conseil d'administration du lundi 15 février 2024.
3. Compte financier 2023
4. Liste des fournitures scolaires –RS 2024
5. Ajustement de la DGH
6. Pacte enseignants.
7. Choc des savoirs : composition de groupes de besoins pour l'enseignement des mathématiques et du français sur les niveau 6^{ème} et 5^{ème}.
8. Voyages scolaires et sorties pédagogiques.
9. Contrats et convention.
10. Bilans annuels et prévision d'effectifs.
11. Questions diverses

18 votes POUR. L'ordre du jour est adopté.

II. Adoption du Compte-rendu du précédent CA.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA l'adoption du compte-rendu du précédent CA qui a eu lieu le 15 février 2024. Il précise qu'il a été rédigé par la direction.

18 votes POUR. Le compte-rendu du précédent CA est adopté.

III. Compte-financier 2023.

A. Eléments de contexte.

Par courrier daté du 10 juin 2024, Monsieur DOUAY a transmis aux membres du CA un rapport de gestion détaillant les difficultés à finaliser et à présenter le rapport financier de l'année 2023. En effet, la secrétaire générale de l'établissement, Mme BETTE, chargée des opérations de clôture et de la préparation du rapport financier, s'est trouvée dans l'incapacité de remplir ses fonctions en raison :

De difficultés techniques rencontrées dans l'utilisation de la plateforme Op@ale.

D'un sentiment de surcharge de travail.

D'un problème de santé qui l'a contrainte à prendre un arrêt maladie depuis le 30 janvier 2024. Elle n'a exercé que 19 jours en établissement depuis cette date.

Monsieur DOUAY précise que suite à un rapport transmis par Monsieur LASRI sur les difficultés d'exécution budgétaire et comptable du collège le SI2C (service inter académique du contrôle des actes et du conseil aux EPLE) est en lien avec l'établissement pour palier aux problèmes relatif au dysfonctionnement du service de gestion que fait remonter le Principal depuis plus d'un an. Un accompagnement de Mme BETTE est prévu à sa reprise.

Monsieur DOUAY précise que Madame BELLET LEMOINE, secrétaire général du Rectorat d'Amines a assuré du fait que ses services travaillaient activement à une issue pour la RS 2024.

Départ de Mme VASSEUR

B. Compte financier

Monsieur LASRI, agent comptable, présente les résultats de l'année 2023. Il précise avoir cloturer les comptes 2023 le vendredi 28 juin 2024

A la clôture de l'exercice 2023, le total des dépenses est arrêté à 391806,11€ et le total des recette est arrêté à 396873,60 e selon détail ci-après :

• Synthèse de l'exécution budgétaire :

SERVICE	DÉPENSES	RECETTES
Administration et Logistique (ALO)	29 791,64 €	20 846,08 €
Activité Pédagogique (AP)	112 417,64 €	125 706,77 €
Vie de l'Élève (VE)	117 278,41 €	117 709,74 €
Service de Restauration et d'Hébergement (SRH)	132 318,42 €	132 611,01 €
TOTAL	391 806,11 €	396 873,60 €

• Compte de résultat :

CHARGES	PRODUITS
Achats : 149 413,97 €	174 756,18 € : Ventes
Services extérieurs : 98 799,24 €	0,00 € : Variations de stocks
Impôts et taxes : 0,00 €	0,00 € : Production immobilisée
Masse salariale : 109 061,81 €	220 471,87 € : Subventions
Autres ch. de gestion courante : 32 575,54 €	0,00 € : Autres pr. de gestion courante
Dotations aux amortissements : 1 955,55 €	1 645,55 € : QP amort. transf. au CR + Rep
TOTAL CHARGES 391 806,11 €	396 873,60 € TOTAL PRODUITS

Le résultat de l'exercice est arrêté à la somme de +5 067,49 €.

- Bilan au 31/12/2023

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations nettes	4 769,39 €	67 863,40 €	Résultat et réserves
Stocks	4 776,85 €	4 769,39 €	Dotations et Subventions
Créances	82 514,32 €	994,00 €	Dettes à long terme
Disponibilités	107 349,41 €	125 783,18 €	Dettes à court terme
TOTAL ACTIF	199 639,32 €	199 409,97 €	TOTAL PASSIF

Monsieur LASRI souligne le travail qui a été mené par Mme FONGUEUSE, secrétaire d'intendance.

Monsieur LASRI indique que l'équilibre financier de l'établissement n'est pas remis en cause en dépit des difficultés rencontrées par l'établissement

Monsieur LASRI précise les risques qu'encourt l'EPL suite au désintéressement des factures et du non-paiement de ces dernières. Il explique que certains prestataires pourraient ne plus vouloir honorer leur partenariat avec l'EPL.

Monsieur DOUAY interroge Monsieur LASRI sur les fonds de roulements.

Monsieur LASRI estime les fonds de roulements à 63857€ au 31/12/2023 ce qui équivaut à 64 jours de fonctionnement

Monsieur DOUAY remercie Monsieur LASRI pour le soutien quotidien qu'il apporte à l'établissement et soumet le vote du compte financier aux membres du CA pour approbation (approbation des dépenses et des recettes exécutées pour 2023)

17 votes POUR. Le compte financier 2023 est adopté.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA se de positionner sur l'affectation du résultat en réserves (+5 067,49 €).

17 votes POUR

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur affectation d'un report à nouveau négatif (-425,06 €) en réserves (ajustement de l'intégration dans OP@LE des bilans d'entrée des immobilisations)

17 votes POUR.

Retour de Madame VASSEUR

IV. Listes des fournitures scolaires.

Monsieur DOUAY rappelle que par arrêté du 29 décembre 2022, 21 communes sont sorties du SISCO. Le syndicat passe de 69 communes à 48 communes membres.

Cette réduction de périmètre à eu 2 conséquences majeures :

- Fin du financement des fournitures scolaires pour l'ensemble de nos élèves.
- Augmentation des prix des voyages scolaires pour les années à venir (la subvention SISCO ne sera plus prise en compte dans le budget des voyages).

Concernant les fournitures scolaires, de nouvelles listes ont été travaillées par le collège.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de se positionner sur les listes de fournitures transmises.

18 votes POUR. Les listes des fournitures scolaires est adoptée.

Pour les élèves résidant dans une des communes du périmètre du SISCO, les fournitures suivies d'un * seront financées par le SISCO et **distribuées par le collège à la rentrée. La transaction financière passe par le FSE.**

Pour les élèves résidant à ALBERT, les fournitures suivies d'un * seront financées par la mairie d'ALBERT et **distribuées par le collège à la rentrée. La transaction financière passe par le FSE.**

Pour les autres élèves, le FSE propose de prendre en charge de les commandes si les familles le souhaitent selon les tarifs suivants

	PRIX		PRIX
3 ^{ème} Type	18.5 €	3 ^{ème} LCE	19.5 €
3 ^{ème} Latin	19.5 €	3 ^{ème} Latin LCE	21.5 €
3 ^{ème} SEGPA	33.5 €	3 ^{ème} ULIS	31.5 €

	PRIX		PRIX
4 ^{ème} Type	20.5 €	4 ^{ème} LCE	21.5 €
4 ^{ème} Latin	21.5 €	4 ^{ème} Latin LCE	22.5 €
4 ^{ème} SEGPA	21.5 €	4 ^{ème} ULIS	35.5 €

	PRIX
5 ^{ème} Type	21.5 €
5 ^{ème} Latin	22.5 €

5 ^{ème} SEGPA	19.5 €
5 ^{ème} ULIS	35.5 €

	PRIX
6 ^{ème} Type	22.5 €
6 ^{ème} Multilingues	23.5 €
6 ^{ème} SEGPA	27.5 €
6 ^{ème} ULIS	37.5 €

Monsieur PONTHEU demande si la prise en charge du SISCO induit la prise en charge de toutes les fournitures. Madame VASSEUR répond que tous les consommables sont pris en charge. La trousse complétée reste à la charge des famille.

Départ de Madame VASSEUR

V. Ajustement de la DGH

A. Evolution de la prévision d'effectifs sur le niveau 6^{ème}:

	Nombre d'élèves relevant du secteur JM	Effectifs prévus par la DSDEN	Nombre d'élèves affectés au collège JM
Rentrée 2021	103	72	59
Rentrée 2022	84	66	85
Rentrée 2023	100	66	86
Rentrée 2024	104	89	91

B. Provenance et caractéristique des 6^{ème}:

Ecoles de secteur (réseau)	Nombre d'élèves rattachés à Jean Moulin (rentrée 2024)	Effectifs école (CM2) (Année 2023-2024)	Elèves affectés (prévision rentrée 2024)	Départ Hors EPLE public du département (prévision)	Dérogation pour PMC (prévision)	Dérogation pour JM (prévision)
Albert – Anatole France	10	25	4 (dont 1 SEGPA)	1	6	0
Albert Daudet	7	13	3	0	4	0
Albert – Jules Ferry	19	26	15 (dont 4 EGPA)	2	2	0
Albert Langevin	14	22	12 (dont 1 SEGPA)	2	1	1
RPI Bécordel Bécourt	10	11	10	0	0	0

Combles	11	25	10	1	0	0
Dernancourt	5	5	5 (dont 1 SEGPA)	0	0	0
Méaulte	12	15	14	0	0	2
Pozières	4	4	4	0	0	0
Ville sur Ancre	8	9	8	0	0	0
Miraumont- Grandcourt	12	13	10	0	2	1
Autres	-	-	9 (dont 6 SEGPA)	-	-	3
			104 (dont 13 EGPA) =91	6	15	7

C. Prévision d'effectifs sur l'ensemble des niveaux :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Total
Collège	91	81	80	49	301 (+9)
SEGPA	13	16	16	16	61
Total	104	97	96	63	362 (+15)

D. Affectation en ULIS des élèves notifiés.

Pour 7 places libérées, 7 élèves notifiés ET affectés

	Nombre d'élèves	Nombre de classes
6 ^{ème}	4	3
5 ^{ème}	3	1
4 ^{ème}	6	2
3 ^{ème}	1	1

E. Affectation en 5^{ème} SEGPA des élèves notifiés

3 places à pourvoir: 2 pour Jean Moulin – 1 pour PMC

1 élève du collège notifié est non affecté.

F. DGH

1. Structure arrêtée par le conseil pédagogique (hors SEGPA) :

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nombre de div	4	3	3	2
Effectifs /div	22.75	27	26.66	24.5

2. Les modifications.

- ouverture d'une classe de 6^{ème}
 - suppression des dédoublements en classe de 6^{ème} (histoire/ SVT /SVT / SPC / Anglais)
 - 4 groupes de besoins en français et en maths pour 4 classes.
 - 2 heures de latin en cycle 4
- ⇒ Annulation du CSD de 4,5 heures en histoire.
- ⇒ BMP de 4,5 heures en lettres modernes
- ⇒ 2 heures de TEC/6^{ème} ⇒ Reconstitution d'objectif DNB sur le niveau 3^{ème}

G. Projet de ventilation de la DGH.

Voir PJ

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA se de positionner sur la nouvelle ventilation de la DGH.

17 votes POUR. La ventilation de la DGH est adoptée.

VI. Pacte enseignant.

26 parts fonctionnelles ont été attribuées et consommées par l'établissement l'an passé. (11,5 parts dévolues au RCD)

Pour l'année 2024-2025, une enveloppe prévisionnelle PACTE de **32 parts fonctionnelles** est allouée au collège pour afin d'organiser les missions suivantes :

1. Les missions de type « face à face pédagogique »:

- Pour un volume de 18 heures par part fonctionnelle : remplacement de courte durée (RCD)
L'organisation de la continuité pédagogique revêtant un caractère prioritaire. **18 parts concernent les RCD**
- Pour un volume de 24 heures par part fonctionnelle : Devoirs faits.

2. Les missions liées au fonctionnement du collège:

- Coordination et mise en œuvre de projets innovants « Notre école faisons la ensemble ». (mission annualisée) **plafonnées à 10% soit 3 parts**
- Appui à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers : chaque établissement désigne un professeur référent. (mission annualisée).

Le taux de remplacement est de 34% au 06 juin 2024 selon les critères retenus par notre protocole (44% au 22 novembre 2023, 39% au 20 janvier 2024).

L'académie retient un taux d'efficacité de 26% soit une plus value de plus de 7 points par rapport au taux académique.

VII. Chocs des savoirs – Mise en place des groupes de besoins sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}

1. Extrait de l'arrêté du 15 mars 2024 et organisation retenue.

*« Les enseignements communs de français et de mathématiques, **sur tout l'horaire**, sont organisés en groupes pour l'ensemble des classes et des niveaux du collège. »*

« Les groupes sont constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs. Les groupes des élèves les plus en difficulté bénéficient d'effectifs réduits. »

Attention : les groupes ne sont pas des classes de niveaux. Ils ne font pas disparaître l'hétérogénéité, ils permettent de mieux y répondre.

*« Par dérogation, et afin de garantir la cohérence des progressions pédagogiques des différents groupes, les élèves peuvent être, pour une ou plusieurs périodes, **une à dix semaines dans l'année**, regroupés conformément à leur classe de référence pour ces enseignements. »*

Pour le collège: pas de regroupement en classe de référence sur le niveau 5^{ème}
Regroupement en classe de référence sur le niveau 6^{ème} jusqu'aux vacances de la Toussaint.

« La composition des groupes est réexaminée au cours de l'année scolaire, notamment à l'occasion des regroupements, afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves. »

Pour le collège: La composition des groupes restera quasiment constante afin d'assurer un meilleur suivi des élèves.

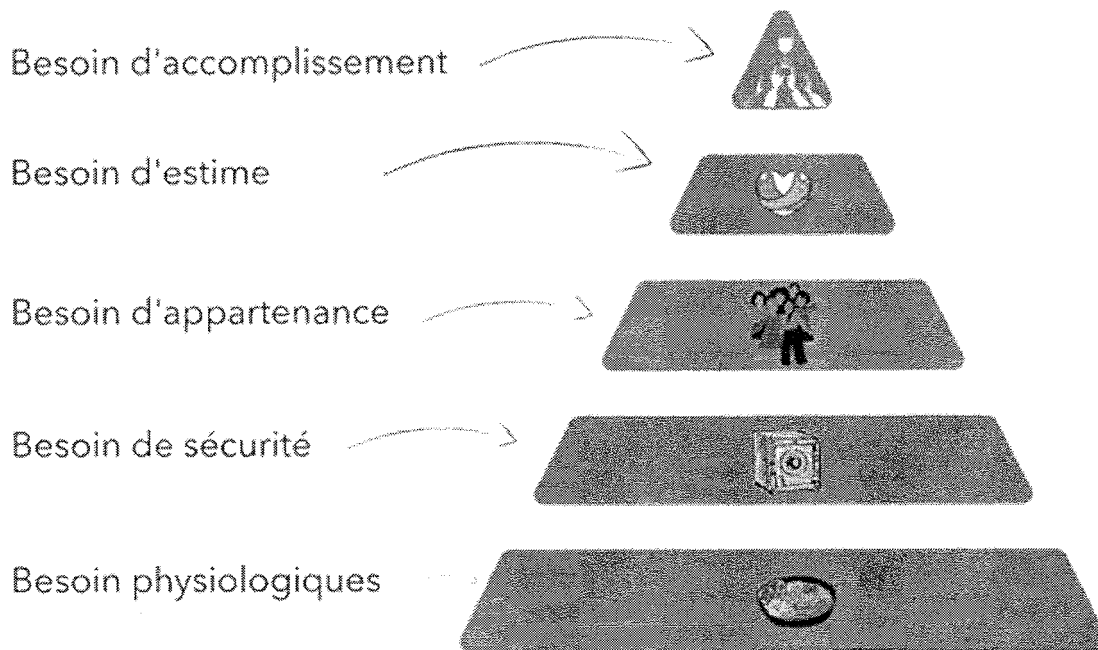
2. Composition des groupes en fonction des besoins

La détermination des groupes intervient:

- Par l'expertise individuelle et collective des professeurs dans chacune de leur discipline.
- Par la connaissance globale des capacités et des besoins des élèves (manière d'apprendre, autonomie, etc.).

Pour le collège:

- La composition des groupes sur le niveau 5^{ème} se hiérarchise sur 4 **besoins psychosociaux qui répondent sur la pyramide de Maslow**. Cette pyramide se décline en 5 besoins qui vont, au delà des besoins physiologiques (manger, dormir, se vêtir) du besoin de sécurité au besoin d'accomplissement (**Groupe 1 : besoin de sécurité/ de confiance, Groupe 2 : besoin d'appartenance, Groupe 3 : besoin d'estime et Groupe 4 besoin d'accomplissement**).



- Composition des groupes de 6^{ème} six semaines après la rentrée selon un critère commun à toutes les disciplines : La **lecture (décodage et compréhension)**

Retour de Madame VASSEUR

Départ de Madame RARAUX et de Tristant MOURET

VIII. Voyage et sortie scolaires.

Monsieur DOUAY présente les projets de voyages pour l'année 2024-2025.

Il précise que les membres ne se positionneront que sur un accord de principe et n'assure pas la mise en œuvre de ses voyages sans que son service de gestion de soit stabilisé.

A. Voyage en Andalousie

Monsieur LE GUIER présenter le voyage.

Dates de déroulement du projet de mobilité : Du 3 au 7 février 2025

Mode de transport : avion et autobus

Nombre de nuitées : 5

Nombre d'élèves concernés : entre 46 et 50

Niveau : 3ème

Disciplines impliquées par le projet : Espagnol/ Français/ Histoire-Géographie

Nombre d'adultes accompagnateurs : 4

La thématique du projet s'articule autour de l'art et le patrimoine andalou et de la littérature franco-hispanique.

Monsieur DOUAY demande aux membres du CA de donner leur accord de principe pour la réalisation du projet.

Monsieur DOUAY précise que ce voyage pourrait bénéficier d'une subvention de 6000 euros du conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet « Phileas Fogg »

17 votes POUR. L'accord de Principe pour le voyage en Andalousie est approuvé.

B. Voyage dans le temps et dans l'espace.

Dates prévisionnelle: Du 2 au 7 juin 2025

Mode de transport : autobus

Nombre de nuitées : 5

Nombre prévisionnel d'élèves concernés : 48

Niveau : 5^{ème} (prioritaire) / 6^{ème}.

Disciplines impliquées par le projet : SPC/Maths/Histoire

Nombre d'adultes accompagnateurs : 4 (Mme Delamaere, Mme Delattre, Mme Crochet

La thématique du projet s'articule autour des sciences et de découverte du patrimoine andalou.(Cité de l'espace de Toulouse, visite du site Airbus de Toulouse, arène de Nimes, théâtre d'Orange, Mini croisière sur la Garonne..)

16 votes POUR. L'accord de Principe pour le voyage dans le sud de la France est approuvé.

C. Séjour à Blois – « Ne soyons pas bêtes »

Dates prévisionnelle: Du 5 au 7 mai 2025

Mode de transport : train

Nombre de nuitées : 2

Nombre prévisionnel d'élèves concernés : 14

Niveau : ULIS

Nombre d'adultes accompagnateurs : 4 (Mme Eichelberger, Mme Delattre, Mme Delamaere, Mme Goupil)

La thématique du projet s'articule autour du Monde animal, de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la citoyenneté (visite du château de Blois, du zoo de Beauval, découverte des bords de Loire)

16 votes POUR. L'accord de Principe pour le séjour à Blois est approuvé.

D. Journée à Canturbury

Dates prévisionnelle: 27 juin 2025

Mode de transport : bus / Shuttle

Nombre de nuitées : 0

Nombre prévisionnel d'élèves concernés : 58

Niveau : 6^{ème}

Nombre d'adultes accompagnateurs : 5 (M. Lecup, Mme Goubet, Mme Le Guier, M. Bernard, Mme Choquet

Thématique du projet: Découverte de Canterbury et de son patrimoine, découverte des us et coutumes de l'Angleterre.

16 votes POUR. L'accord de Principe pour la journée à Cantrubury est approuvé

Les membres du CA s'accordent pour une participation des familles plafonnée à 60 euros (hors participation du SISCO)

E. De la Somme à la Seine

Date prévisionnelle: avant janvier 2024

Mode de transport : bus

Nombre de nuitées : 0

Nombre prévisionnel d'élèves concernés :52

Niveau : élèves élus (délégués, CVC, ambassadeurs)

Nombre d'adultes accompagnateurs : 6 (Mme Vasseur, Mme Gronier, Mme Crochet, M. Bernard, Mme Debart, M. Dehay)

Thématique du projet: Découverte du patrimoine et engagement citoyen. (Visite du Sénat, découverte Paris, sortie au théâtre: « la cantatrice chauve »)

16 votes POUR. L'accord de Principe pour la journée à Paris est approuvé.

Madame VASSEUR précise que cette sortie sera gratuite.

IX. Contrats, convention et dons

1. Convention d'hébergement

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour la signature de la convention d'accueil à titre gracieux de l'école Anatole France le 4 juillet après-midi

16 votes POUR. La convention est approuvée.

3. PAC Collégiens 80 – année scolaire 2024/2025

Monsieur DOUAY souhaite recueillir l'accord des membres du CA pour l'inscription du collège au dispositif PAC Collégiens 80 pour l'année scolaire 2024-2025.

16 votes POUR. L'inscription est validée.

X. Bilans annuels et prévision d'effectifs

A. Nomination de personnels.

Mme Alice DUCHENE a été nommée sur le poste de professeur documentaliste. Elle succède à Mme PIEL.

Madame BODIN en lettres modernes et un contractuel en lettres classiques sont nommés pour remplacer Mmes HANS et LAGNEAU.

Monsieur BERNARD reste affecté provisoirement sur un poste de professeur spécialisé

Après 9 ans de service Mme BARBIER, secrétaire de direction nous quitte pour le collège de Villers-Bretonneux.

B. Présentation d'indicateurs

Taux d'élèves latinistes sur le niveau 5ème

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
collège	28,7	29,2	33,3	24,7	46,2	47,3	35.4	18.3
département	19,7	19,4	18,3	16,5	19,4	18,9	17.1	-

Effectifs Bilangue / Multi langues* 6^{ème}

	17/18	18/19	19/20	20/21	20/21	22/23	23/24*	24/25
collège	14	7	12	14	13	11	25	18

Effectifs section sportive

	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22*	22/23	23/24	24/25
collège	19	15	23	24	25	28	28	21

Option LCE

	21/22	22/23	23/24	24/25
4ème	11	9	9	23
3ème	14	14	16	14
collège	25	23	25	37
Taux d'inscrits	14%	15%	20%	28

C. Orientation post 3^{ème}

Pour l'année 2024 (hors SEGPA et hors ULIS) :

- 40 décisions d'orientation vers la 2GT
- 23 décisions d'orientation vers la 2 PRO
- 2 décisions d'orientation vers la CAP
- 1 redoublement

65 élèves sur 66 ont été affectés sur leur 1^{er} vœu.

- 2 élèves d'ULIS vont en IME

3 3 élèves d'ULIS vont en CAP

Pour la SEGPA, 16 décisions d'orientation en CAP

Décision d'orientation vers la 2GT						
---	--	--	--	--	--	--

	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24
Collège	67,6	63,8	52,9	49,3	65,0	60,6
Ecart	+5,6	+0,5	-10,2	-11,0	+4,2	
Somme						

XI. Questions diverses.

Monsieur FAISSON informe les membres du CA que la PEPP a fait don de 10000 euros à l'association qu'il préside et fait lecture de message adressé par la PEE.

« La PEEP d'ALBERT a fait don de 10000 euros au FSE du Collège Jean Moulin. Le FSE à reversé 1700€ à l'OCCE du Collège Jean Moulin, somme calculée au pro rata des effectifs en SEGPA (17%). Le don sera utilisé au cours des prochaines années afin de financer une partie des voyages et sorties scolaires.

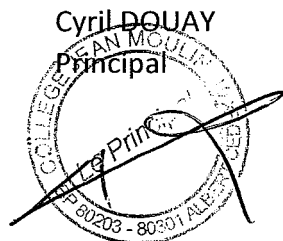
Mme BRUNELLE, présidente de la PEEP, souhaite que lecture soit faite du texte suivant.

"Après avoir servi bénévolement pendant de nombreuses années dans les établissements d'Albert, la PEEP ferme ses portes, faute de parents pour reprendre les postes du bureau.

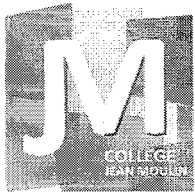
Nous avons donc décidé de faire don de 10 000 euros au FSE de votre établissement, pour permettre aux élèves de partir en voyage ou sortie scolaire, de bénéficier d'actions de préventions, ou d'achat de matériel sportif ou autre.

La PEEP Albert"

La séance est levée à 17h55.

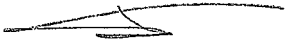


Stéphanie BARBIER
Secrétaire de direction



**Feuille émargement du Conseil d'Administration
du mardi 2 juillet 2024 à 16h00**

	Titulaire	Fonction	Emargement
Direction , Collectivités, personnalités qualifiées	M. DOUAY Cyril	Chef d'établissement	
	M. LASRI Rachid	Agent comptable du collège	
	Mme BETTE Nathalie	Adjoint Gestionnaire	Excusée
	M. DEHAY Emmanuel	Directeur de la SEGPA	
	Mme VASSEUR Emmanuelle	CPE	
	M. BEAUVARLET Franck	Conseiller Départemental	
	Mme CARON DECROIX Virginie	Conseillère Départemental	Excusée
	M. PONTHEU Diogène	Président SISCO	
	M. DAUCHET Marc	Conseiller Municipal	Excusé
	Mme LEFRBVRE Ghislaine	Personnalité qualifiée	
	Mme BOULANGER Jeannette	Personnalité qualifiée	
	Personnels	M. FIASSON Aranud	Professeur Anglais
M. CORDIER Alexis		Professeur EPS	
Mme DEVAUCHELLE Julie		Professeur Anglais	
M. VERMEERSCH Hugo		Assistant d'éducation	
Mme DERROY Véronique		Professeur Mathématiques	
Mme DELATTE Agnès		Professeur Physique Chimie	
Mme LE GUIER Alexandra		Professeur Espagnol	
Mme BARBIER Stéphanie		Secrétaire de Direction	
Mme GUILBERT Dorothee		Agent de service	
Mme RARAUX Laëtitia		Agent de service	
	Mme FAUQUET Stéphanie	Parent d'élève	
	M. CAROSONE Pascal	Parent d'élève	Excusé

Parents d'élèves et élèves	M. DETRE Romuald	Parent d'élève	
	Mme CAROSONE Sabine	Parent d'élève	Excusée
	Mme LESPINASSE Laëtitia	Parent d'élève	
	Mme GALLET Dorothée	Parent d'élève	Excusée
	M. DROUVIN Mickaël	Parent d'élève	
	MOURET Tristan	Elève	
	THUEUX Priska	Elève	
	GLORIEUX Myla	Elève	